Image not found or type unknown

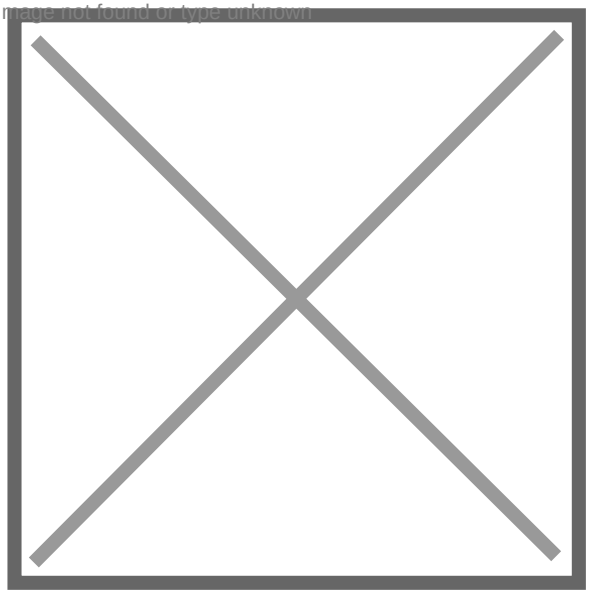

Agréssion phicique par mon emploileur

Par **win**, le **22/12/2008** à **12:32**

bonjour j'ai éte agréser par mon emploileur sur mon lieux de travail
je net pas de témoin,j'ai porter plainte et vue mon docteur qui a vue mon état et qui ma arreter,mon arret de travail et terminer de puie plusieur jour
mon emploileur me balade , et me dit que mon reclacement et inposible
et qu'il na pas de poste, et ne me licencie pas non plus,je suis blocquer
que doit je faire merci de me reponde

Par **Visiteur**, le **22/12/2008** à **16:52**

bonjour

pourquoi votre docteur ne vous a pas prolongé votre arrêt de travail. ?

qu'a dit le commissariat pour la plainte ?

Par **win**, le **23/12/2008** à **08:21**

bonjour ,carry ,pour te dire mon doc, ma fais une prolongation, mes comme mon ,emploileur par courier ma dit quil ne pous vais pas me licencier ci j'éte en arret ,alor j'ai pas prolonger.et je suis toujour pas licecier,alor il fais duret .....un exp/ hier je me rend à une convocation ,pour un licenciment je fais 120klm pour aller a leur bureaux, il ma garder 3 minutte.et pour me dire

qu'il me falait attendre ,ça fais deux foix..allor il me balade,,,,et je cet pas qu'oi faire,,

la police a juste prix la plainte,sans comentaire!!!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés